

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

SOLIMAGO, certifie que, conformément aux dispositions de l'article L.6353-1 du Code du Travail :

Françoise DEMANUEL

a effectivement suivi avec assiduité le module de formation intitulé

« Formation initiale Secouriste Sauveteur au Travail »

Cette formation s'est déroulée du 31 Mars 2022 au 01 Avr. 2022 (pour un total de 14h effectives).

Evaluation

Objectifs	Acquis	Non acquis	En cours	Non évalué
1. Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention	X			
2. Etre capable de réaliser une protection adaptée	X			
3. Etre capable d'examiner la(les) vic(me(s) avant / et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir	X			
4. Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise	X			
5. Etre capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée	X			
6. Etre capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise	X			
7. Etre capable de contribuer à la mise en oeuvre d'actions de prévention	X			
8. Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la / des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)	X			

Lieu : SALLE REUNION 10, 7 rue
Iarrouy, 64140, LONS

Fait pour servir et valoir ce que de droit

THEZE, le 01 Avr. 2022

Le(s) formateur(s)/trice(s):Nicolas
Barrouillet

Cette attestation peut vous permettre de renseigner votre passeport orientation-formation (art L.6315-2 du Code du Travail)
Attention, aucun double ne pourra être délivré. Conservez ce document sans limitation dans le temps.